**TERMES DE REFERENCE**

**Pour le recrutement d’un(e) Formateur(trice) pour l’animation d’une formation sur les violences faites aux femmes et la loi organique 58/2017 relative à l’élimination des VFF.**

|  |
| --- |
| **TERMES DE REFERENCE** |
| **Structure/Organisation** | **L’association Tunisienne de Gestion et de Stabilité Sociale (TAMSS)** |
| **Sujet de la consultation** | Un(e) Formateur(trice) pour l’animation d’une formation sur les violences faites aux femmes et la loi organique 58/2017 relative à l’élimination des VFF pour le renforcement des capacités du personnel des centres d’écoute et des centres d’hébergement. |
| **Contexte** | Le projet IDMEJ, est financé par le Département d'État des États-Unis mis en place par Handicap International « HI » en partenariat avec L’Association Tunisienne de Gestion et de Stabilité Sociale « TAMSS » et ce, pour une durée de 36 mois. « IDMEJ » vise à améliorer les conditions de prise en charge des Femmes Victimes de Violences et des personnes handicapées en Tunisie, en impliquant les différents acteurs et intervenants et ce, pour un changement d'attitude/de comportement et la promotion de réformes sociales et institutionnelles favorables offrant un meilleur accès aux services.Dans ce contexte, TAMSS prévoit le recrutement d’un(e) Formateur(trice) pour l’animation d’une formation sur la loi organique 58/2017 relative à l’élimination des VFF pour le renforcement des capacités du personnel des centres d’écoute, des centres d’hébergement. |
| **Objectif Général** | Renforcer les capacités du personnel des centres d’écoute et des centres d’hébergement sur les violences faites aux femmes et la loi organique 58/2017 relative à l’élimination des VFF. |
| **Résultats attendus**  | Les capacités du personnel des centres d’écoute et des centres d’hébergement sont renforcées en : * Approche genre et principes de l’égalité entre les sexes
* Typologie des violences /Fondements et conséquences de la GBV
* Connaitre la loi 58-2017, ses principaux apports, les services, les institutions et les procédures courantes pour protéger les victimes et faire valoir leurs droits
 |
| **Tâches et responsabilités** | * Elaboration d’une note méthodologique de la session de formation
* Mise en place des techniques pédagogiques ainsi que les activités proposées.
* Elaboration du programme de formation
* Elaboration des supports de formation
* Proposer des outils et des ressources pour la formation
* Proposer des outils d’évaluation des connaissances (post et pré formation pourles participantes)
* Assurer une formation de 5 jours pour 2 groupes (soit 2 jours et demi par groupe de 18 participantes)
* Elaborer un rapport détaillé de la session
 |
| **Période et conditions du contrat** | * 5 jours de travail (soit 2 jours et demi par groupe de 18 participantes)
 |
| **Livrables** | * Note méthodologique
* Test Pré-Post formation
* Programme de la formation
* Supports de formation
* Rapport de formation
 |
| **Suivi / monitoring** | La supervision et la validation du travail seront assurées par l’équipe de TAMSS.Le/la Formateur(trice) est tenu à une obligation de confidentialité, il/elle ne doit publier oudivulguer aucune information portée à sa connaissance dans le cadre du travail sollicité,à aucune personne non autorisée et sans le consentement écrit au préalable. |
| **Qualifications / Expérience** | Les soumissionnaires doivent répondre aux conditions suivantes :* Au moins 5 ans d’expériences en animation des ateliers et des formations dans le domaine,
* Détenir un diplôme universitaire supérieur en sciences juridiques, droit ou similaire,
* Avoir une bonne connaissance des thématiques de genre et violences fondées sur le genre, et de la loi 58/2017,
* Posséder une expérience avérée en matière d’animation de formation et d’approches participatives et techniques de formation adaptées pour les adultes,
* Connaissances approfondies des droits humains fondamentaux, violences fondéessur le genre et prise en charge des victimes,
* Bonne connaissance du domaine d’intervention
* Maîtrise des techniques pédagogiques
* Avoir les capacités pour identifier les besoins et les attentes
 |
| **Soumission des candidatures** | Le dossier de candidature doit comporter :* Une Offre technique
* Une offre financière en TTC précisant le coût homme /jour appliqué dans le cadre de la consultance (Tous les frais inhérents à la mission déplacements, hébergement, perdiem, etc.) seront directement inclus dans l’offre financière.
* Un curriculum vitae détaillé
* Au moins 2 références avec leurs contacts (GSM et mail).

Date limite d’envoi des candidatures : **16 Octobre 2022.**Veuillez transmettre votre demande à l’adresse suivante : recrutement.tamss@gmail.com avec pour objet « **Candidature d’un(e) Formateur(trice) pour l’animation d’une formation sur la loi organique 58/2017 relative à l’élimination des VFF».** |